



Assemblée Générale Mixte

30 mai 2017 15h30

www.vetoquinol.com

Ordre du jour

PARTIE ORDINAIRE

Rapport de gestion de VETOQUINOL SA,

Rapport de gestion du groupe,

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2016 et sur les comptes consolidés,

Rapport du Président du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise et le contrôle interne prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce,

Rapport des Commissaires aux Comptes faisant part de leurs observations sur le rapport du Président,

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016,

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016,

Affectation du résultat de l'exercice,

Fixation du montant des jetons de présence,

Rémunération : principes et critères de détermination des rémunérations pour le Président, le Directeur Général et les Directeurs Généraux délégués.

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, et approbation desdites conventions.

Renouvellement du mandat de quatre administrateurs,

Nomination d'un mandat de Commissaire Aux Comptes titulaire

Nomination d'un mandat de Commissaire Aux Comptes suppléant

Autorisation à consentir au Conseil d'administration, pour une durée de 18 mois, à l'effet de procéder à l'achat par la Société de ses propres actions pour un prix maximal de 70 € par action soit un prix global maximal de 60.000.000 €.

PARTIE EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital d'un montant maximum de 80.000.000 € par incorporation de réserves ou de primes

Autorisation à donner au conseil d'administration, pour une durée de trente-huit mois, à l'effet de consentir des options de souscription avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, ou des options d'achat d'actions en faveur des membres du personnel salarié de la Société et des entités liées dans la limite de 150.000 actions

Pouvoirs.

Rapports de Gestion VETOQUINOL SA et GROUPE



Chiffres clés de l'exercice 2016



Faits marquants de l'année 2016

- › Forte croissance de l'activité aux États-Unis
 - 1^{er} pays du Groupe
 - Renforcement de la force de vente
 - R&D opérationnelle

- › 1^{ère} année de la JV au Japon

- › Optimisation industrielle
 - Transfert des sites de Belleville (Canada) et Pullman (États-Unis) vers Princeville (Canada)
 - Fermeture du site en Australie

Poursuite des lancements de nouveaux produits



Tylucyl®
Traitement
des mammites et
des infections
respiratoires chez
les bovins et porcs

Domaine

Anti-infectieux
(Animaux de rente)



UpCard®
Traitement
des insuffisances
cardiaques chez
les chiens

Domaine

Cardio-néphrologie
(Animaux de
compagnie)



PerMacyl®
Traitement
des mammites chez
les vaches laitières

Domaine

Anti-infectieux
(Animaux de rente)



Cefaseptin®
Traitement
des infections
bactériennes
cutanées chez
les chiens

Domaine

Dermatologie
(Animaux de
compagnie)



Calf-Lyte®
Aliment
complémentaire
diététique pour
veaux

Domaine

Digestif
(Animaux de rente)

Nos réalisations

Dynamique portée par les produits de référence

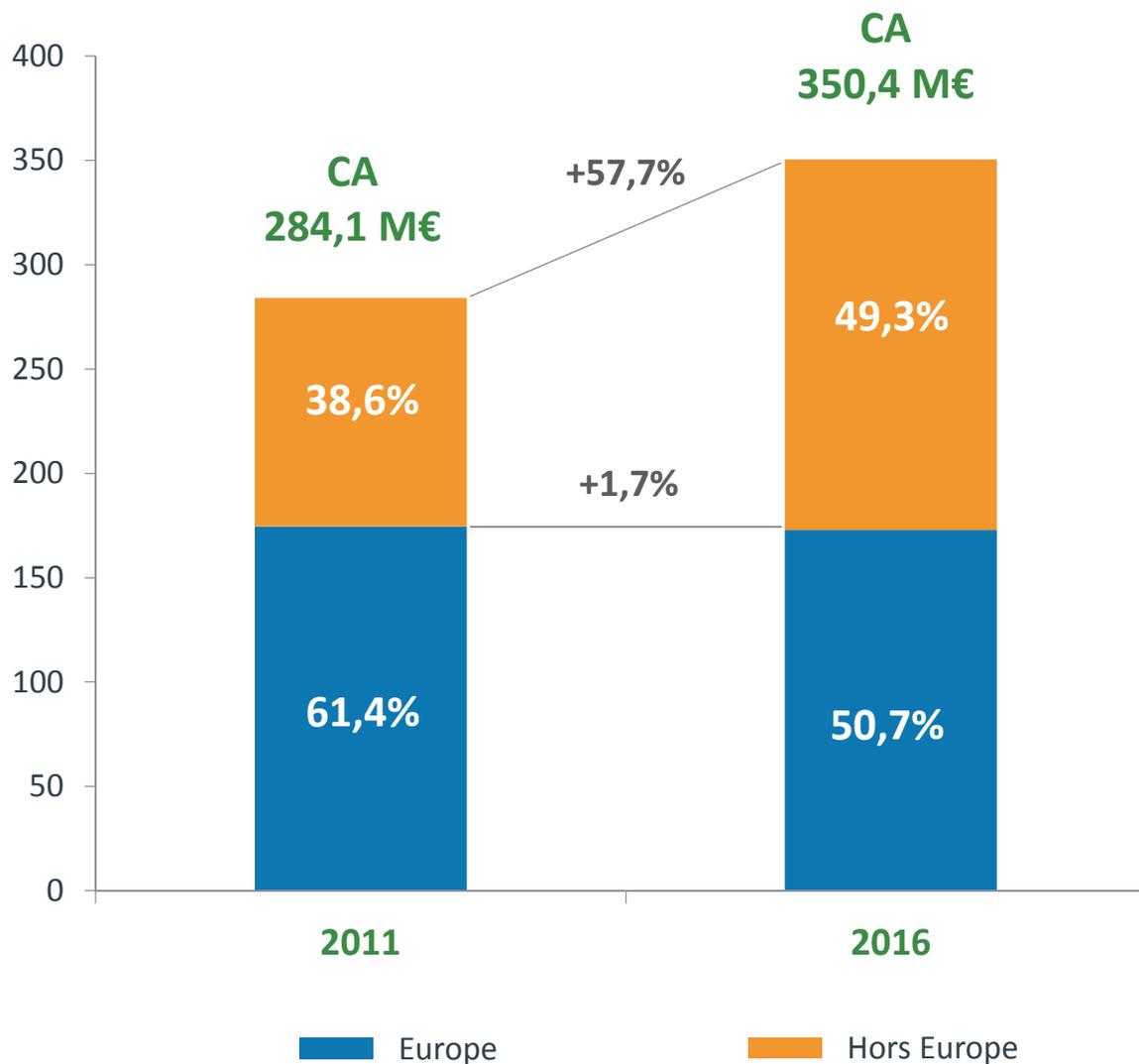
En millions d'euros



Nos réalisations

Croissance forte des Amériques et Asie/Pacifique : +57,7%

En millions d'euros



Comptes Consolidés 2016

Compte de résultat

Flux de trésorerie

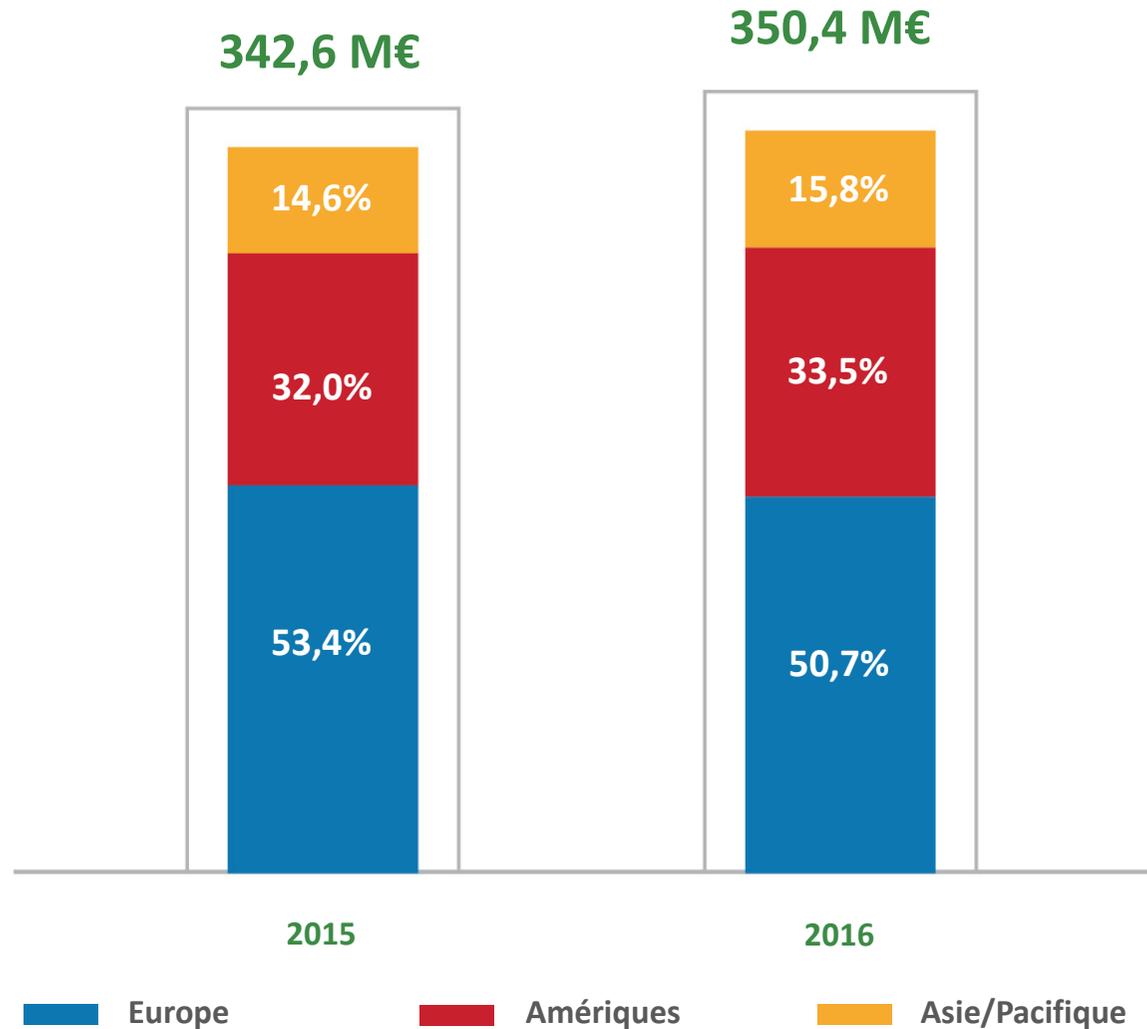
Besoins en fonds de
roulement

Structure financière



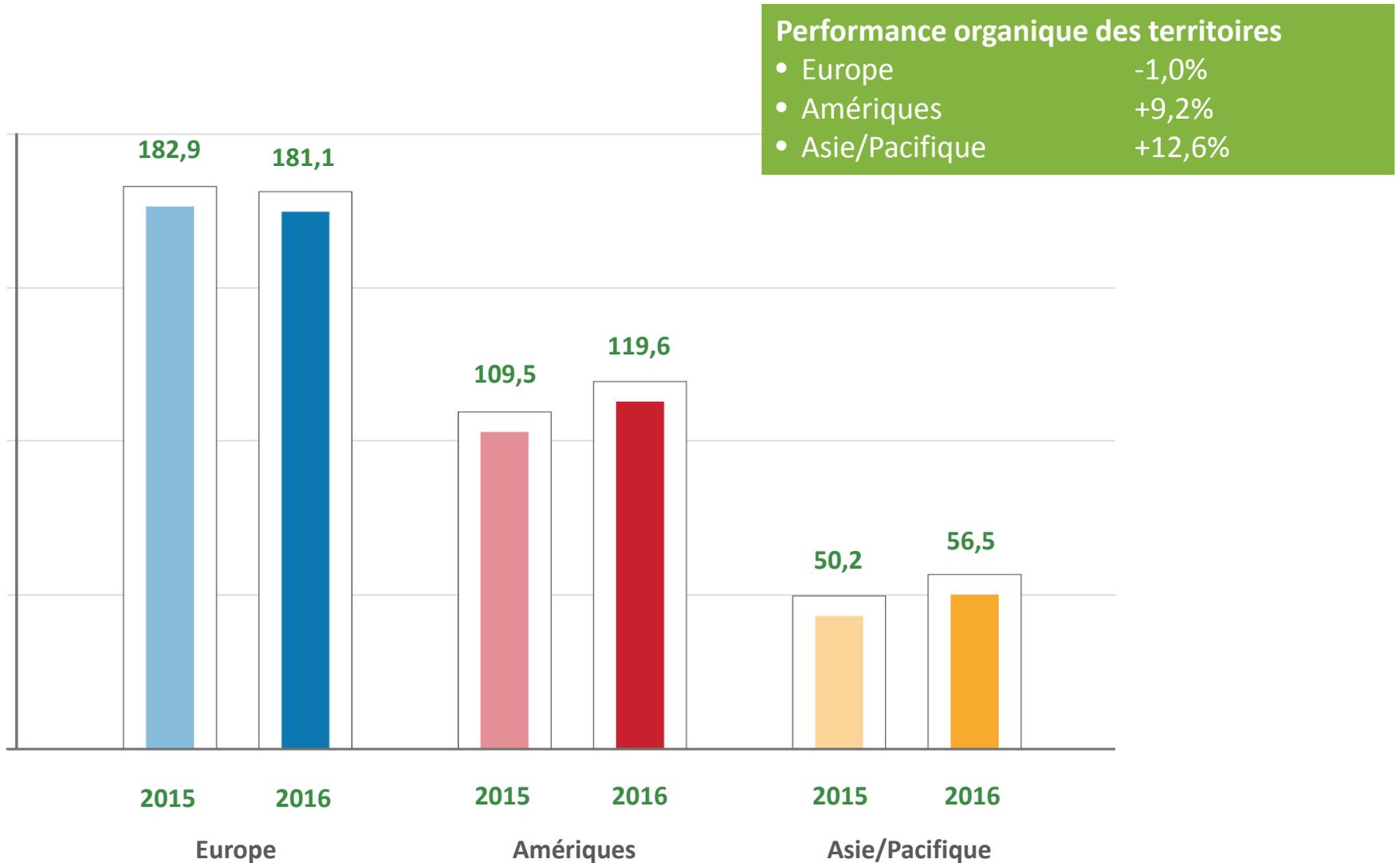
Chiffre d'affaires 2016 : 350,4 M€ (à données publiées)

En millions d'euros



Chiffre d'affaires 2016 : 357,2 M€ (à change constant)

En millions d'euros



Compte de résultat

En M€	31/12/2016	% du CA	31/12/2015	% du CA	Variation
Chiffre d'affaires	350,4		342,6		+2,3%
Marge brute	234,1	66,8	222,3	64,9	+5,3%
Charges externes	(72,8)	(20,8)	(67,4)	(19,7)	+8,0%
Frais de personnel	(105,4)	(30,1)	(103,1)	(30,1)	+2,2%
Impôts et taxes	(4,8)	(1,4)	(4,9)	(1,4)	-1,0%
Autres produits et charges	5,4	1,5	4,2	1,2	+28,6%
Amortissements et provisions	(14,5)	(4,1)	(11,9)	(3,5)	+21,8%
Résultat opérationnel courant	42,1	12,0	39,1	11,4	+7,6%
Résultat opérationnel	40,0	11,4	34,3	10,0	+16,7%
Résultat financier	(0,2)	(0,1)	2,2	0,6	ns
Résultat avant impôts	39,8	11,4	36,5	10,6	+9,0%
Impôts sur les sociétés	(11,8)	(3,4)	(12,3)	(3,6)	-4,0%
Quote-part de résultat mis en équivalence	(0,1)	ns	-	-	ns
Résultat net part du Groupe	27,8	7,9	24,2	7,1	+15,2%
EBITDA	56,1	16,0	50,9	14,9	+10,2%

Calcul de l'EBITDA

En M€	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net avant MEE	27,9	24,2
Charge d'impôt	11,8	12,3
Résultat financier	0,2	(2,2)
Provisions comptabilisées en autres produits et charges opérationnels	1,7	4,7
Dotations et reprises aux provisions	1,0	(1,6)
Dotations aux amortissements	13,5	13,6
EBITDA	56,1	50,9

Flux de trésorerie

En M€	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net part du Groupe	27,8	24,2
Capacité d'autofinancement avant coût de l'EFN et impôt	54,9	53,2
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	43,2	38,9
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(13,4)	(15,3)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(13,7)	(23,0)
Variation de la trésorerie	16,2	0,9

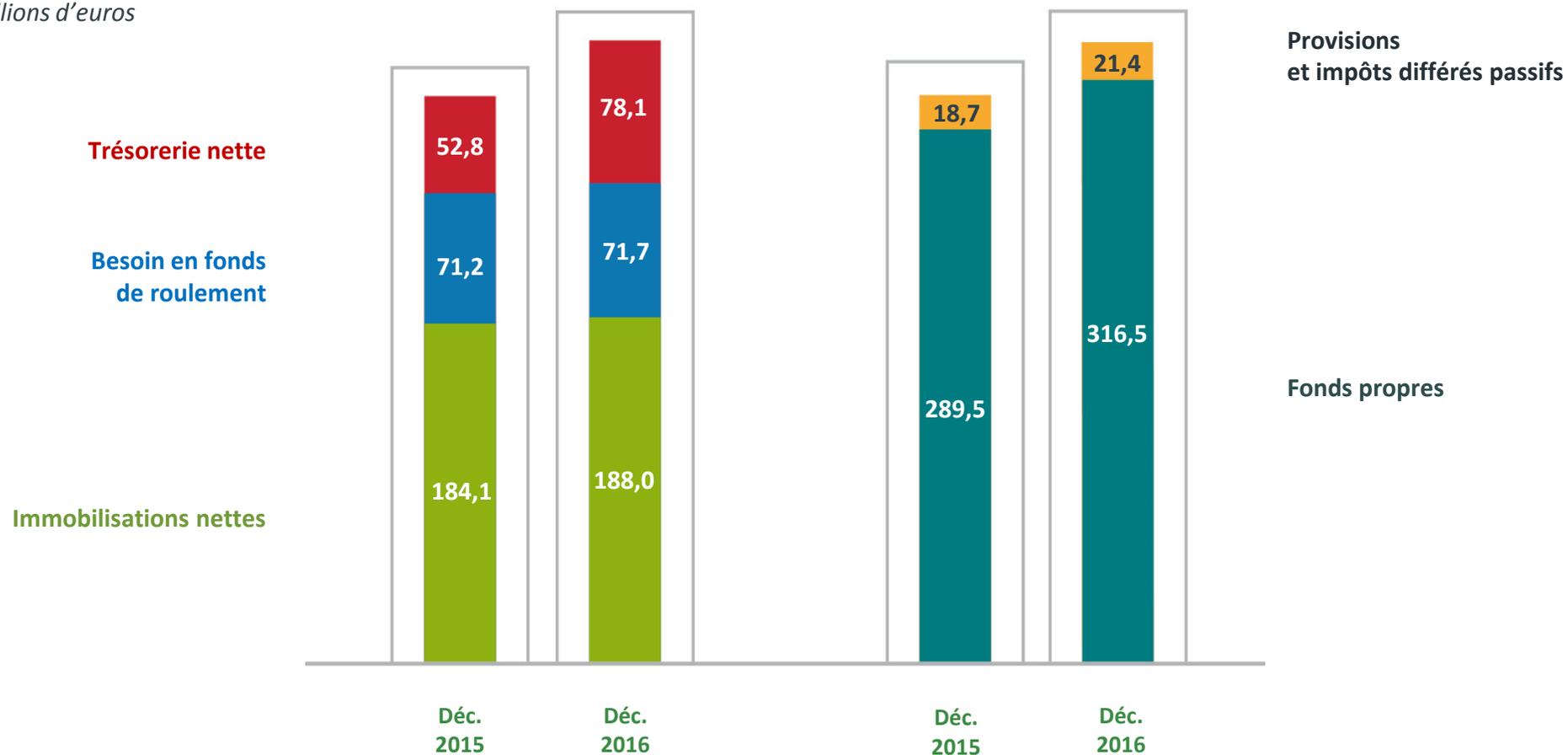
Besoin en fonds de roulement

En M€	31/12/2016	31/12/2015
Stocks	69,4	68,4
Clients et autres débiteurs	74,0	66,5
Fournisseurs et autres créditeurs	(72,8)	(68,6)
Autres éléments du BFR	1,1	4,9
Besoin en fonds de roulement	71,7	71,2

	31/12/2016	31/12/2015
Besoin en fonds de roulement en nb de jours (par apurement)	68,6 jrs	69,8 jrs

Structure financière

En millions d'euros



De solides fondamentaux

- › Une bonne génération de cash flow
 - EBITDA de **56,1 M€**, en hausse de +5,2 M€

- › Une solide structure financière
 - Capitaux propres de **316,5 M€**, en progression de +27,0 M€
 - Trésorerie nette positive de **78,1 M€**, en augmentation de +25,3 M€

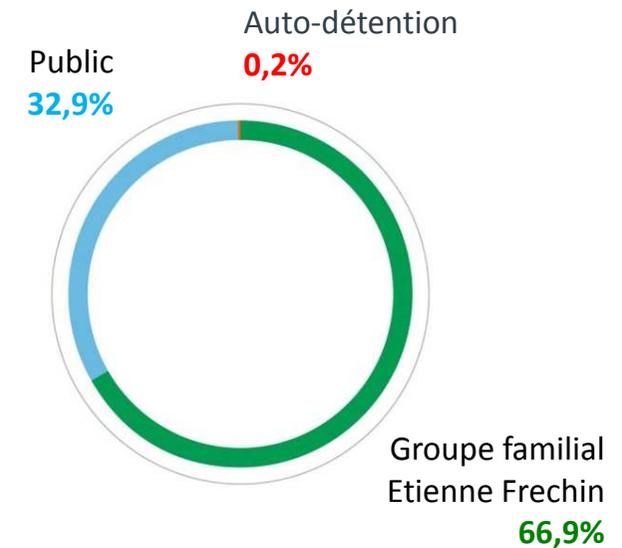
- › Une forte capacité d'endettement
 - Des opérations de croissance externe ciblées
 - Une ambition réaffirmée
 - Des partenaires financiers mobilisés

Vetoquinol, un Groupe familial indépendant

- › **10 années** de cotation sur NYSE Euronext Paris
- › Évolution du cours de Bourse en 2016 : **+15,6%**



Actionnariat au 31 décembre 2016



- › Intégration du nouvel indice NYSE Euronext « Family Business »
- › Dividende de **0,43 €** par action (+4,9%) sera proposé à l'Assemblée générale du 30 mai 2017, soit un pay out de **18,3%**

Vetoquinol, un acteur responsable

- › Vetoquinol **meilleure ETI-PME cotée** en matière de RSE au Gaïa Index 2016
- › Le Groupe confirme son éligibilité au dispositif **PEA-PME**



COMPTES SOCIAUX DE VETOQUINOL SA 2016

Compte de résultat

Bilan



Compte de résultat VETOQUINOL SA 2017

	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Chiffre d'affaires	125 288	118 484	5,7%
Autres produits d'exploitation	7 197	4 413	63,1%
Produits d'exploitation	132 485	122 896	7,8%
Achats et variation de stocks	-39 063	-36 501	7,0%
Services extérieurs	-26 903	-22 547	19,3%
Impôts et taxes	-3 777	-3 760	0,5%
Charges de personnel	-45 073	-44 539	1,2%
Autres charges d'exploitation	-1 667	-1 788	-6,8%
Dotations et Reprises d'exploitation	-6 799	-5 828	16,7%
Charges d'exploitation	-123 282	-114 963	7,2%
Résultat d'exploitation	9 204	7 933	16,0%
Produits financiers	6 255	6 782	-7,8%
Charges financières	-3 902	-2 498	56,2%
Dotations et Reprises financières	140	-177	-179,4%
Résultat financier	2 493	4 107	-39,3%
Résultat courant avant impôts	11 697	12 040	-2,9%
Produits exceptionnels	58	51	13,7%
Charges exceptionnelles	-110	-195	-43,7%
Dotations et Reprises exceptionnelles	-247	-342	-27,9%
Résultat exceptionnel	-298	-486	-38,6%
Participation des salariés	-468	-400	17,1%
Impôts sur les bénéfices	1 263	-218	-679,4%
Résultat net de l'exercice	12 193	10 936	11,5%

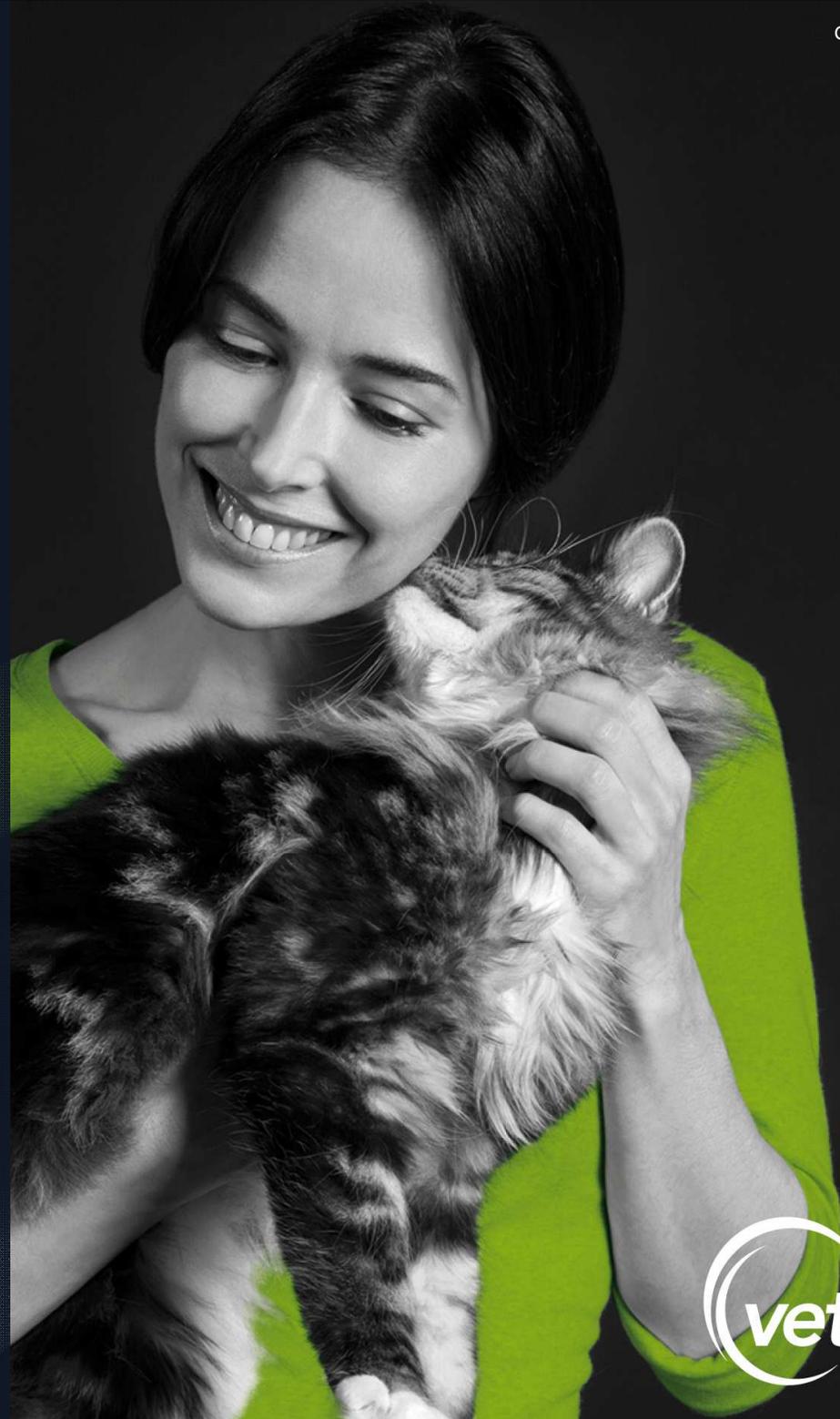
Bilan VETOQUINOL SA 2016

En milliers d'euros	2 015			2 016		
	VALEURS BRUTES	AMORT. PROV.	VALEURS NETTES	VALEURS BRUTES	AMORT. PROV.	VALEURS NETTES
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	37 289	- 17 502	19 787	41 001	- 19 125	21 876
Immobilisations corporelles	91 253	- 61 904	29 348	95 438	- 66 243	29 195
Immobilisations financières	131 368	- 31	131 337	121 821	- 31	121 790
Actif immobilisé	259 910	- 79 438	180 472	258 260	- 85 398	172 861
Stocks et en-cours	27 456	- 858	26 599	27 515	- 987	26 527
Clients et autres créances	40 893	- 293	40 600	45 629	- 244	45 385
Valeurs mobilières de placement	40 236	-	40 236	33 946	-	33 946
Disponibilités	33 273	-	33 273	47 703	-	47 703
Actif Circulant	141 858	- 1 151	140 707	154 793	- 1 231	153 562
Comptes de régularisation - actif	544	-	544	400	-	400
Total Actif	402 312	- 80 589	321 723	413 453	- 86 629	326 823
			-			-
			-			-
Capital			29 705			29 705
Primes liées au capital			41 126			41 126
Ecart de réévaluation			-			-
Autres réserves et report à nouveau			131 015			137 091
Réserve légale			2 970			2 970
Résultat de l'exercice			10 936			12 193
Provisions réglementées			3 467			3 754
Subventions d'investissement			-			-
Capitaux propres			219 220			226 840
Autres fonds propres			1 169			889
Provisions pour risques et charges			1 379			1 304
Dettes financières (inclus cash poolign passif)			60 991			58 018
Fournisseurs et autres dettes			34 165			35 906
Comptes de régularisation - passif			4 799			3 866
Total Passif			321 723			326 823

Rapport des Commissaires aux Comptes



Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne



Rapport des Commissaires aux Comptes sur le Rapport du Président



RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE

Vote des Résolutions



1^e RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2016

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et qui font apparaître un bénéfice net de 12 193 066,56 Euros.

En conséquence, elle donne, pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

2^e RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2016

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et qui font apparaître un bénéfice net part du Groupe de 27.826.535.94 Euros.

3^e RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, approuve la proposition du Conseil d'administration, et décide d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice qui s'élève à 12 193 066,56 Euros, auquel il convient d'ajouter le report à nouveau 46 191 730,55 Euros, de la manière suivante :

A la réserve légale	0 €
Au dividende de 0.43 € par action	5 109 217.86 €
A la réserve facultative	0 €
Au report à nouveau, le solde soit	53 275 579.25 €
TOTAL	58 384 797.11 €

4e RESOLUTION

Jetons de présence

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, fixe à la somme de 126.000 Euros le montant global annuel brut des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration.

Cette décision s'applique pour l'exercice en cours et pour les exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

5^e RESOLUTION

Approbation des éléments de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration sur la politique de rémunération du Président, du Directeur Général, et des Directeurs généraux délégués, - établi en application de l'article L.225 -37-2 du Code de commerce, approuve la politique de rémunération de chacun de ces mandataires sociaux telle que présentée dans ce rapport.

6^e RESOLUTION

Conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et engagements réglementés, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées

7^e RESOLUTION

Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat de Monsieur Etienne FRECHIN, administrateur sortant.

Son mandat est renouvelé pour une durée de quatre années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

8^e RESOLUTION

Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat de Madame Marie-Josèphe BAUD, administrateur sortant.

Son mandat est renouvelé pour une durée de quatre années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

9^e RESOLUTION

Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat de Monsieur Jean-Charles FRECHIN, administrateur sortant.

Son mandat est renouvelé pour une durée de quatre années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

10^e RESOLUTION

Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat de Monsieur François FRECHIN, administrateur sortant.

Son mandat est renouvelé pour une durée de quatre années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

11^e RESOLUTION

Nomination du mandat d'un commissaire aux comptes titulaire

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la société, pour une durée de six exercices à compter de l'exercice 2017, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le cabinet MAZARS, 131 Boulevard Bataille de Stalingrad « Le Prémium » 69100 Villeurbanne, en remplacement de KPMG.

Le cabinet MAZARS a déclaré accepter ses fonctions.

12^e RESOLUTION

Nomination du mandat d'un commissaire aux comptes suppléant

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la société, pour une durée de six exercices à compter de l'exercice 2017, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, M. Emmanuel CHARNAVEL, 131 Boulevard Bataille de Stalingrad « Le Prémium » 69100 Villeurbanne, en remplacement de KPMG Audit Est.

Emmanuel CHARNAVEL a déclaré accepter ses fonctions.

13^e RESOLUTION

Autorisation à consentir au Conseil d'administration, à l'effet de procéder à l'achat par la Société de ses propres actions

Cette autorisation est demandée pour permettre notamment :

- l'attribution ou la cession d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux (dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi) notamment dans le cadre d'un régime d'options d'achat d'actions, de celui d'attributions gratuites d'actions ou de celui d'un plan d'épargne d'entreprise,
- l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF et conclu dans le respect de la pratique de marché admise par l'AMF,
- l'acquisition d'actions aux fins de conservation et de remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe dans le respect de la réglementation applicable,
- l'attribution d'actions aux titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société lors de l'exercice qu'ils feront des droits attachés à ces titres, et ce conformément à la réglementation en vigueur.
- mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'AMF, et plus généralement réaliser toute autre opération conforme à la réglementation en vigueur

Plafonds de l'autorisation :

- 7% du capital soit 831 733 titres
- Montant maximal consacré à ces acquisitions : 60 M €
- Prix maximum d'achat du titre : 70 €
- Durée : 18 mois

RESOLUTIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE

Vote des Résolutions



14^e RESOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital d'un montant maximum de 80.000.000 € par incorporation de réserves ou de primes

15^e RESOLUTION

Autorisation à donner au conseil d'administration, pour une durée de trente-huit mois, à l'effet de consentir des options de souscription avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, ou des options d'achat d'actions en faveur des membres du personnel salarié de la Société et des entités liées dans la limite de 150.000 actions

16^e RESOLUTION

Pouvoirs

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités.

Merci pour votre
attention

